

Compte de taxes municipales 2026

Chers Perrotdamoises et Perrotdamois,

À l'assemblée extraordinaire du 15 décembre, les membres du conseil et moi avons adopté le budget 2026 et le programme triennal d'immobilisations 2026-2027-2028.

Malgré une importante hausse des dépenses incompressibles, des coûts d'entretien des infrastructures et des travaux de construction, la Ville a été en mesure de présenter un budget équilibré et de maintenir un taux de taxation parmi les plus bas du secteur tout en préservant la vie communautaire et la qualité de vie dont nous sommes si fiers à Notre-Dame-de-l'Île-Perrot.

Pour boucler le budget 2026, nous avons dû faire des choix, fondés sur notre vision d'avenir et tenant toujours compte de l'équilibre entre nos besoins et notre capacité de payer.

Face aux hausses considérables des coûts de gestion des infrastructures et aux réductions draconniennes des subventions gouvernementales, nous devons tout de même aller de l'avant et, pour ce faire, nous avons choisi de créer des fonds de prévoyance des infrastructures en eau potable et en eaux usées. Au fil des années, ces fonds nous permettront de continuer à entretenir plus de kilomètres de nos réseaux d'aqueduc et d'égout tout en limitant le financement par règlement d'emprunt qui nous coûte plus cher, vu les intérêts à payer.

L'entretien de notre réseau d'aqueduc fait d'ailleurs partie d'une stratégie globale de gestion de l'eau potable que nous mettrons en place en 2026. D'une part, la Ville doit continuer à entretenir ses conduites et, d'autre part, nous devons collectivement réduire notre consommation d'eau. Parmi les villes alimentées par la Régie de l'eau, Notre-Dame a la consommation de loin la plus élevée et nettement supérieure à l'objectif provincial. Cette consommation élevée génère bien sûr des enjeux environnementaux et économiques, mais elle pourrait également rendre la Ville inadmissible à certaines subventions gouvernementales. Notre stratégie comprend aussi l'installation de compteurs d'eau intelligents dans les nouveaux développements et le remplacement graduel des vieux compteurs qui arrivent en fin de vie. Les données provenant des compteurs intelligents nous permettront éventuellement de démontrer l'efficacité des mesures d'élimination des fuites et de réduction de la consommation d'eau résidentielle.

En 2026, la Ville poursuivra ses efforts pour réaliser le projet du Parc nature dans le secteur des ateliers municipaux, à l'angle des boulevards Perrot et Don-Quichotte. Ce projet de conservation de 46 ha de milieux naturels composés de sentiers a débuté il y a plus de quatre ans. Nous poursuivons nos discussions avec la CMM et différents gouvernements en vue d'obtenir les subventions et autorisations requises. Une assemblée publique sera organisée en 2026 pour vous présenter l'avancement du projet.

Suite aux élections de novembre, un nouveau vent de collaboration municipale semble souffler sur l'île Perrot. Les membres du conseil et moi sommes impatients de travailler avec tous les élus à la réalisation de projets rassembleurs comme le centre sportif sur l'île et de continuer à conclure des ententes intermunicipales qui profiteront à l'ensemble des résidentes et résidents des villes de l'île Perrot.



Votre mairesse Danie Deschênes

COMALERTE

INSCRIVEZ-VOUS DÈS MAINTENANT

Pour vous assurer de recevoir les avis d'urgence de la Ville, inscrivez-vous à notre liste d'envoi, en remplissant le formulaire en ligne à ndip.omnivigil.



Budget 2026

TAUX DE TAXES

TAXES	
Foncière résidentielle	0,4836 \$ par 100 \$ d'évaluation
Foncière agricole	0,4101 \$ par 100 \$ d'évaluation
Foncière non résidentielle	1,2237 \$ par 100 \$ d'évaluation
Surplus d'eau	2,136 \$ par m ³ au-delà de 250 m ³
Traitement et distribution de l'eau potable	292 \$
Traitement des eaux usées	301 \$
Collecte, transport et disposition des matières résiduelles	108 \$
Collecte, transport et disposition des résidus alimentaires	111 \$
Collecte, transport et disposition des matières recyclables	0 \$
Écocentres	89 \$
Fonds de prévoyance des infrastructures en eau potable	75 \$
Fonds de prévoyance des infrastructures en eaux usées	25 \$

CARTE ACCÈS NDIP

Balayez le code QR pour créer votre compte et obtenir votre carte citoyenne pour vous et votre famille.



Réservée aux résidentes et résidents, la carte ACCÈS NDIP vous donne accès aux services municipaux, dont la patinoire réfrigérée.

Pour toute question, visitez le [site Web](#) de la Ville ou communiquez avec le Guichet unique au 514 453-4128.

PAIEMENT DE TAXES EN LIGNE

Les taxes municipales peuvent être payées en ligne via le site de votre institution financière, comme toute autre facture. Dans la liste des fournisseurs, cherchez l'une des options suivantes :

- VILLE DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT
 - MUNICIPALITÉ DE NOTRE-DAME-DE-L'ÎLE-PERROT

Entrez ensuite les 18 chiffres du numéro de matricule figurant sur votre compte de taxes ou le numéro de référence du coupon de paiement.

Bien que le paiement en ligne vous permet d'économiser du temps et des frais, tout en contribuant à une saine gestion des finances municipales, il est également possible de payer en personne à l'Hôtel de Ville ou au Guichet unique.

PETIT TRUC PRATIQUE

Utilisez le mot-clé « Perrot » pour faire votre recherche de fournisseur de l'interface Web de votre institution financière.



Notre-Dame-de-l'Île-Perrot



**ENGLISH
VERSION**
Please visit
www.ndip.org